

SAISON 2015

Chef de place:
Michel Neyroud
Tél : 021/922.96.09
Natel : 079/515.36.10

Conseiller technique:
Marc-Henri KEISER
079/428.20.84

Bureau technique:
Stähler Suisse SA
Forel:079 / 411.54.40

Stähler	Appliqué par le vigneron		Dates prévues
Erinose Acariose Excoriose	**Daconil® 500 2,4 l/ha + Soufralo® 2,4 kg/ha**	**OU** Folpet 80 WDG 1 kg/ha + Soufralo …2,4 kg/ha + Sticker 0,1l / 100l	
Excoriose Rougeot Oïdium Mildiou	**Olymp® Duplo 1,6 kg/ha + Sticker® 0,1 l/100l**		
Mildiou Oïdium		**Stamina® 1,6 l/ha + Kocide® 2000 0,7 kg/ha + Armicarb® 1,6 kg/ha + Soufralo® 1,6 kg/ha**	Mardi 26 mai
Mildiou Oïdium		**Stamina® 2,0 l/ha + Folpet® 80 WDG 1,0 kg/ha + Armicarb® 2,0 kg/ha + Soufralo® 2,0 kg/ha**	Jeudi 04 juin
Mildiou Oïdium (Botrytis)	**Vincare®…2,4 kg/ha + Cyflamid® 0,36 l/ha + Soufralo® 3,0 kg/ha**		Lundi 15 juin
Mildiou Oïdium	**Stamina® 3,0 l/ha + Leimay® 0,36 l/ha + Talendo® 0,4 l/ha + Soufralo® 3,0 kg/ha**		Jeudi 25 juin
Mildiou Oïdium	**Vincare®…3,2 kg/ha + Cyflamid® 0,5 l/ha + Soufralo® 3,0 kg/ha**		Lundi 6 juillet
Mildiou Oïdium	**Stamina® 3,0 l/ha + Kocide 2000® 1,0 kg/ha + Talendo® 0,4 l/ha + Soufralo® 3,0 kg/ha**	**Traitement possible par hélicoptère selon les conditions climatiques**	Vendredi 17
Botrytis	**Frupica® 1,2 l/ha + Kocide® 2000 1 kg/ha**	**Stamina® 3,0 l/ha + Kocide 2000® 1,0 kg/ha + Talendo® 0,4 l/ha + Soufralo® 3,0 l/ha**	Jeudi 30 juillet
Couverture	La dose de cuivre métal hélico + sol est de 1540 g.	**Stamina® 3,0 l/ha + Kocide® 2000 0,7 kg/ha + Armicarb® 3,0 kg/ha + Soufralo® 3,0 kg/ha**	Jeudi 13 août

Le vigneron a la responsabilité de la maîtrise des maladies et des ravageurs dans ses vignes. Il doit surveiller son vignoble et communiquer sans délais, toute erreur d'application et développement parasitaire aux responsables du groupement.

COMMUNICATION DE VOTRE COMMISSION TECHNIQUE

L'hélicoptère ne peut assurer à lui seul la protection complète de la vigne contre les maladies et les parasites. Le vigneron a la responsabilité de la maîtrise des maladies et des ravageurs dans ses vignes. Il doit surveiller son vignoble et communiquer sans délais, toute erreur d'application et développement parasitaire aux responsables du groupement.

Vos interventions au sol, du débourrement de la vigne à l'entrée en action de l'hélicoptère, restent prédominantes pour lutter préventivement contre les maladies et les parasites suivants:

* l'excoriose
* le rougeot
* l'oïdium
* le mildiou
* les noctuelles, pyrales, thrips, acariens.

Nous vous invitons à respecter la stratégie anti-résistance des fongicides. L'utilisation des produits contenant des **amino-acides carbamates**, **des phenylamides**, **des triazoles, et des strobilurines** est limitée à **trois applications par année**. Les fongicides contenants du Famoxadone ou du Fénamidone sont compris dans la famille des strobilurines, car leur mode d'action est similaire.

Armicarb est un produit de contact anti-oïdium. Il est appliqué en mélange avec du Soufralo
Cyflamid est limité à 2 applications par année._Application en mélange avec Soufralo.
Olymp Duplo est limité à 3 applications par année.
Frupica et **Cercobin** ; fongicides anti-botrytis ; sont limités à 1 application par année.
Stamina est limité à 6 applications par année. Il est miscible avec tous les produits sauf Prosper et Astor.
Talendo est limité à 3 applications par année. Application en mélange avec Soufralo.
Vincare est limité à 3 applications par année. (2 pour les applications par voie aérienne)
Amarel Folpet, Cyflamid, Fantic F, Olymp Duplo, Vincare et **Talendo** sont miscibles avec les fongicides anti-botrytis **Frupica et Cercobin** et les insecticides **Pyrinex** et **Steward**.
Amarel Folpet, Fantic F et **Vincare** ont une action secondaire sur botrytis.
Cyflamid, Talendo et Slick sont efficaces contre l'oïdium, ils sont miscibles avec les fongicides anti-mildiou.

Respecter les délais retour sur la parcelle après les traitements. Pour les produits qui contiennent du Folpet, il faut attendre 48 heures après l'application avant de revenir sur la parcelle ou avoir des vêtements de protection et des gants.

EN CAS DE MAUVAIS TEMPS LE TRAITEMENT EST REPORTE AU LENDEMAIN.

Pour une utilisation conforme des produits, seules les indications du mode d'emploi sur/ou jointes à l'emballage font foi.